



## Communiqué de presse

Bâle, le 30 novembre 2010

### **Encourager plus fortement la cohérence écologique de l'agriculture**

**La politique agricole de la Confédération doit favoriser davantage les exploitations qui fournissent des prestations environnementales cohérentes sur l'ensemble du domaine. Cet encouragement des formes globales d'agriculture, comme la production agricole définie par Bio Suisse dans le Cahier des charges du Bourgeon, serait aussi une importante contribution à la défense des parts de marché à forte valeur ajoutée qui sont importantes pour toute l'agriculture suisse.**

Bio Suisse salue le fait que la Confédération veuille orienter le développement du système des paiements directs de manière à honorer les prestations environnementales de l'agriculture qui correspondent aux objectifs. La Fédération des 5600 entreprises agricoles Bourgeon critique cependant le fait que la nouvelle proposition encourage trop faiblement les formes globales d'agriculture comme l'agriculture biologique ou la production intégrée.

En sa qualité de système global, l'agriculture biologique fournit une prestation environnementale nettement supérieure puisque ce système englobe toujours tous les secteurs des entreprises agricoles. Avec son actuelle proposition de répartition des moyens disponibles pour le futur système des paiements directs, la Confédération veut au contraire soutenir avant tout les exploitations qui ne sont actives que dans certains secteurs, ce qui ne permet pas d'atteindre l'objectif d'une agriculture globalement durable.

Bio Suisse exige donc que la Confédération utilise les paiements directs pour encourager plus fortement les approches globales comme le Bourgeon Bio Suisse ou IP-Suisse. La Confédération doit en outre continuer d'améliorer les conditions cadres de l'agriculture biologique en prenant des mesures supplémentaires comme par exemple plus de recherche et de vulgarisation pour l'agriculture biologique. Ce paquet de mesures renforcerait d'ailleurs l'agriculture suisse dans son ensemble puisqu'elle pourrait ainsi augmenter sa production pour le marché bio, qui est en pleine croissance. Et ce n'est qu'ainsi que l'agriculture suisse pourra résister à l'augmentation de la pression des importations.

Interlocuteurs pour les médias:

Stephan Jaun, Responsable de l'Information, Tél. 079 242 99 11, [stephan.jaun@bio-suisse.ch](mailto:stephan.jaun@bio-suisse.ch)

Sabine Lubow, Responsable Relations publiques, Tel. 061 385 96 25, [sabine.lubow@bio-suisse.ch](mailto:sabine.lubow@bio-suisse.ch)

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 5'600 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et 750 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative.